

TME PHARMA FAIT LE POINT SUR SA NOUVELLE STRATÉGIE

Berlin, Allemagne, le 29 juillet à 18h00 – TME Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALTME), société de biotechnologie en phase clinique spécialisée dans le développement de thérapies innovantes contre le cancer et les maladies oculaires, a le plaisir de partager une mise à jour concernant sa réorientation stratégique.

- Mise en œuvre d'activités stables et génératrices de trésorerie afin d'atteindre un flux de trésorerie opérationnel positif au niveau de l'activité holding
- Utilisation des actifs fiscaux
- Repositionnement pour améliorer la création de valeur pour les actionnaires, tout en maintenant l'orientation stratégique ultime sur le développement des actifs NOX-A12 et NOX-E36
- Accès aux marchés des cryptomonnaies grâce à un nouveau compte de courtage en cryptomonnaies

TME Pharma NV est actuellement une société holding. La direction va désormais mettre en œuvre et renforcer cette structure par des initiatives complémentaires génératrices de revenus pour couvrir les coûts d'exploitation. Parallèlement à ses activités principales de biotechnologie, la société étudie des acquisitions et des partenariats potentiels avec des sociétés stables et rentables. Ces efforts visent à créer une structure d'entreprise fondamentalement rentable dans laquelle les revenus des activités non stratégiques soutiendront et renforceront le développement de ses candidats médicaments brevetés, qui restent ses produits clés, le NOX-A12 et le NOX-E36.

La société détient plus de 150 millions d'euros de reports de pertes fiscales, qui pourraient lui procurer un avantage financier si elle parvient à établir des activités rentables. Un cabinet spécialisé étudie activement les possibilités pour TME Pharma NV d'utiliser ces actifs fiscaux.

Au cours des deux dernières décennies, TME Pharma a réalisé d'importants investissements dans ses programmes de développement, aboutissant à des résultats scientifiques et cliniques prometteurs. Les actionnaires n'ont pas encore pu bénéficier de cette solide performance fondamentale, en partie en raison d'une forte dilution. L'ambition de la direction est de rompre avec cette tendance et a déjà pris des mesures pour limiter toute dilution supplémentaire. Comme annoncé précédemment, la société a clôturé avec succès un financement non dilutif de 2,05 millions d'euros en mai, notamment grâce au soutien du PDG, qui a souscrit 600 000 euros d'obligations. Dans un second temps, la direction estime qu'une structure diversifiée et axée sur le profit constituera une base plus solide pour réaliser le plein potentiel des actifs clés de la société, NOX-A12 et NOX-E36, qui représentent in fine une véritable valeur actionnariale.

Depuis le 30 juin, un investissement lié aux cryptomonnaies est autorisé dans le cadre de la politique de trésorerie actuelle. Le 24 juillet, TME Pharma s'est enregistrée auprès d'un courtier en cryptomonnaies européen de premier plan. L'entreprise évalue activement les opportunités d'investissement dans d'autres cryptomonnaies et dans des cryptomonnaies connexes, en adoptant une approche rigoureuse visant à équilibrer risque et rendement.

Diede van den Ouden, CEO, a déclaré :

« Notre objectif principal reste inchangé : nous sommes convaincus que nos actifs clés, NOX-A12 et

NOX-E36, possèdent une valeur considérable. Le cadre stratégique que nous avons désormais mis en place vise à créer les conditions optimales pour révéler et accroître cette valeur au profit de nos actionnaires. TME Pharma se positionne pour devenir un groupe financièrement solide, capable d'investir de manière ciblée et flexible dans des projets à fort potentiel. »

TME Pharma sollicitera l'approbation des actionnaires, comme requis, pour toute transaction potentielle qui émerge dans le cadre de la nouvelle stratégie et publiera des communiqués de presse sur tous les développements importants.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

TME Pharma N.V.

Diede van den Ouden, Président Directeur Général
ir@tmepharma.com

À propos de TME Pharma

TME Pharma est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de thérapies innovantes pour le cancer et les maladies oculaires. Les principaux composés de la société ont été conçus pour agir sur le microenvironnement tumoral (TME) et le cycle immunitaire du cancer en brisant les barrières de protection des tumeurs contre le système immunitaire et en bloquant la réparation tumorale. Les deux principaux actifs de la société sont :

- NOX-A12 (olaptesed pegol, un aptamère L-ARN anti-CXCL12), qui fait actuellement l'objet d'une étude (essai clinique GLORIA de phase 1/2) chez des patients atteints d'un cancer du cerveau nouvellement diagnostiqué qui ne bénéficieront pas d'un traitement clinique standard par chimiothérapie. La FDA américaine et le BfArM allemand ont approuvé la conception d'un essai randomisé de phase 2 dans le glioblastome, et *TME Pharma* a obtenu la désignation « Fast Track » de la FDA pour NOX-A12 en association avec la radiothérapie et le bevacizumab pour le traitement du glioblastome, un cancer agressif du cerveau chez l'adulte. Le NOX-A12 en association avec la radiothérapie avait également reçu auparavant la désignation de médicament orphelin (ODD) pour le glioblastome aux États-Unis et le gliome en Europe.
- NOX-E36 (emapticap pegol, aptamère L-ARN inhibant le CCL2 et les chimiokines apparentées), qui est en cours d'évaluation dans des maladies oculaires nécessitant des traitements bien tolérés et ayant un effet antifibrotique.

Sous la direction de son nouveau PDG, Diede van den Ouden, qui a rejoint la société en juin 2025, l'entreprise entreprend actuellement une restructuration stratégique dans le but de fournir les ressources financières nécessaires pour libérer la valeur de NOX-A12 et NOX-E36. Ces mesures comprennent :

- Levée de fonds auprès de sources alternatives (1,7 million d'euros levés en mai 2025, dont 500 000 euros provenant du nouveau PDG)
- La recherche d'opportunités commerciales stables et génératrices de trésorerie afin d'atteindre un flux de trésorerie opérationnel positif au niveau de l'activité holding
- L'utilisation des reports fiscaux
- L'acquisition d'une exposition aux actifs numériques via un compte de courtage en cryptomonnaies nouvellement créé

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site : www.tmepharma.com.

À propos de l'étude GLORIA

GLORIA (NCT04121455) est une étude d'escalade de dose de phase 1/2 menée par *TME Pharma* évaluant le NOX-A12 en combinaison avec la radiothérapie, en traitement de première ligne chez des patients souffrant de glioblastome (cancer du cerveau), partiellement ou non-reséqué et présentant un promoteur MGMT non-méthylé (résistant aux chimiothérapies standards). GLORIA évalue par ailleurs la sécurité et l'efficacité de NOX-A12 dans le bras d'expansion combinant NOX-A12 avec la radiothérapie et le bevacizumab.

À propos de l'étude OPTIMUS

OPTIMUS (NCT04901741) est une étude de phase 2 ouverte, menée par *TME Pharma* et contenant deux bras de traitement pour l'évaluation du NOX-A12 en association avec le pembrolizumab et l'irinotecan nano-liposomal/5-FU/leucovorine ou la gémcitabine/nab-paclitaxel chez des patients atteints de cancer pancréatique métastatique à microsatellites stables.

Déclarations prospectives

Toute traduction de communiqué de presse dans une autre langue que l'anglais est uniquement destinée à faciliter la compréhension du public non-anglophone. La société a tenté de fournir une traduction précise du texte original en anglais mais, en raison des nuances de traduction d'une langue à l'autre, de légères différences peuvent subsister. Ce communiqué comprend certaines informations qui contiennent des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives sont basées sur les prévisions actuelles de *TME Pharma* et sont soumises à des incertitudes, des risques et des hypothèses inhérents qui sont difficiles à prévoir. Les facteurs susceptibles d'entraîner des différences par rapport aux résultats actuels comprennent, sans s'y limiter, les risques inhérents au développement de médicaments oncologiques, notamment les essais cliniques, le calendrier et la capacité de *TME Pharma* à obtenir les autorisations réglementaires pour NOX-A12 ainsi que pour tout autre candidat médicament. *TME Pharma* ne prend aucun engagement quant à la mise à jour des informations et déclarations prospectives, qui ne représentent que l'état des choses le jour de la publication.